

La Vesancière

N° 91 - XXIII^e année

Octobre 2019



Rentrée scolaire 2019 - 2020

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Éliane Jonker
04 50 42 39 39 - e.jonker@vesancy.fr

Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **31 déc. 2019**

Distribution

Janvier	Amicale des sapeurs pompiers / Au Bon Sens
Avril	CLAV
Juillet	Les Amis de la chapelle
Octobre	PEVV

**Dès la réception, merci de distribuer les bulletins
le plus rapidement possible,
(dans les 2 à 3 jours maximum)**

Calendrier des animations du 4^{ème} trimestre 2019

Vendredi 25 octobre	CAPG	forum santé à Segny (10à17h)
Samedi 19 octobre	MAIRIE	visite publique du chantier du château
Vendredi 25 octobre	CLAV	sortie au barrage-centrale de Génissiat
Lundi 11 novembre	MAIRIE	cérémonie de l'armistice 14-18 à 10h45
Samedi 16 novembre	SCRAP'OXYGENE	portes ouvertes (14à17h)
Samedi 23 novembre	MAIRIE	colis gourmand et colis à 15h
Samedi 7 décembre	CLAV	diner de Noël à 20h
Dimanche 22 déc.	PEVV	vin chaud à 18h
Dimanche 5 janvier	MAIRIE	vœux du maire à 18h



Du lundi au vendredi
de 8h à 12h

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

Mardi de 18h à 19h

Tél : 04 50 41 53 55

mail : mairie@vesancy.fr

Web : www.vesancy.fr

Naissances

Charles Lérou 21 juillet 2019

(Charles nous a quittés le 24 août)

Capucine Renou 13 août 2019

Caroline Fontaine 10 sept. 2019

Zack Mouchet 11 sept. 2019

(petit-fils de Mina et Jean-Paul Sterque)

Mariage

Antoine Tavernier & Natacha Ernst

13 juillet 2019

LE MOT DU MAIRE

Voici notre rendez-vous trimestriel de l'automne.

Malgré les vacances l'activité municipale a été intense. Nous avons travaillé sur plusieurs fronts, en particulier sur **les travaux d'aménagement du château**. Nous avons profité des vacances scolaires pour rénover complètement le couloir du rez de chaussée. En parallèle, après avoir terminé les travaux de gros œuvre, les entreprises mandatées ont bien progressé dans les aménagements intérieurs : réfection des voûtes, des piliers et murs de pierre, isolation phonique et thermique, réseaux, chauffage au sol, électricité, portes et fenêtres, sanitaires, etc... Réunions de chantier hebdomadaires, interactions journalières avec les entreprises ont permis de progresser rapidement. Le calendrier des travaux est respecté, les budgets aussi. Notre objectif de réception des travaux avant la fin de notre mandature (mars 2020) se confirme. Nous vous invitons à venir constater l'état d'avancement des travaux au cours d'une **visite organisée pour vous le SAMEDI 19 OCTOBRE DE 10 à 12h**.

Deuxième dossier : la **finalisation du PLUiH** (Plan local d'Urbanisme intercommunal), plus précisément le volet communal. Nous vous avons présenté le projet au cours d'une réunion publique le 26 juin dernier. Il est en cours d'enquête publique. Observations et requêtes sont soumises à l'avis d'un commissaire enquêteur qui collecte vos demandes jusqu'au 31 octobre.

En parallèle, le dossier de **délocalisation d'une ferme** a fait l'objet d'une enquête publique distincte récemment close. Bien que la plupart d'entre vous, reconnaisse le bien fondé d'un tel projet, il a fait l'objet d'une campagne de presse sur les réseaux sociaux, choquante par la méconnaissance du dossier, mettant en cause l'impact environnemental sur le site choisi alors qu'une étude détaillée et indépendante approuvée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) concluait l'inverse. L'affaire suit son cours et devrait néanmoins permettre à notre jeune agriculteur de mener à bien son projet.

Le dernier Conseil Consultatif Communal des **sapeurs pompiers volontaires** du 24 juillet 2018 avait entériné le principe d'une dissolution du CPINI de Vesancy dans l'année suivant la mise en service du Centre de Secours de l'Aiglette. Considérant la proximité immédiate du nouveau centre de secours opérationnel depuis juillet dernier, la disponibilité limitée des sapeurs pompiers volontaires, la nécessité d'un investissement lourd dans l'hypothèse du maintien du CPINI de Vesancy, considérant les recommandations de la direction Départementale du SDIS, le Préfet de l'Ain, sur proposition communale, a pris, le 17 septembre dernier, l'arrêté de dissolution effectif à la date du 1^{er} janvier 2020.

C'est avec une certaine émotion que nous voyons disparaître une institution centenaire au service de la commune. Je tiens ici à remercier au nom de la commune les chefs de corps et les sapeurs pompiers qui ont œuvré au service de la commune pendant toutes ces années. Pour pérenniser leur engagement la commune soutiendra la future association des anciens sapeurs pompiers de Vesancy qui, je l'espère, continuera à participer activement à la vie communale. Une rétrospective leur sera consacrée dans une prochaine Vesancière.

Finalement, un rappel : rejoignez-nous le **11 novembre** pour la cérémonie traditionnelle au monument aux morts commémorant l'Armistice de 1918. Votre présence sera un gage de l'intérêt que vous portez au village qui vous accueille.

Pierre Hotellier

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 3 septembre et 1^{er} octobre 2019

URBANISME

Certificat d'urbanisme d'information CUa et opérationnel CUb

Cua au 90 rue de la Fruitière, pour vente

Cua au 105 chemin de Pochet, pour vente

Déclarations préalables

118 chemin du Crêt - pour construction d'un abri jardin de 14m² : *non-opposition tacite.*

166 chemin du Crêt - pour création de deux velux et d'une clôture : *non-opposition tacite*

Permis de construire

Lieudit Sous la Côte (délocalisation) - pour la construction d'un bâtiment agricole : *non-opposition tacite.*

Partie basse de l'OAP de Bottenay - pour la construction de 7 maisons individuelles : *avis favorable.*

14 route de la Vesancière - demande de transfert du permis accordé le 27/07/2018 pour création d'une maison individuelle avec garage : *avis favorable au transfert.*

79 et 91 rue de la Fruitière - pour création d'un abri voiture, modification des ouvertures et pose de vélux supplémentaires : *avis favorable avec prescriptions de l'UDAP.*

Permis d'aménagement

Partie haute de l'OAP de Bottenay - pour la construction de 4 maisons individuelles : *à l'instruction.*

ENQUETES PUBLIQUES

Élaboration du Plan d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat (PLUiH) et du zonage d'assainissement des Eaux Pluviales

Enquête ouverte jusqu'au **jeudi 31 octobre à 19h00.**

Le dossier est consultable en version numérique pendant toute la durée de l'enquête sur le site :

<https://www.registre-numerique.fr/pluih-eaux-pluviales>

La version papier est consultable au siège de la CAPG.

Observations et propositions auprès de l'enquêteur :

⇒ soit par voie électronique : pluih-eaux-pluviales@mail.registre-numerique.fr

⇒ soit par courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de la CPAG.

PROJETS ET FINANCEMENT

Financement de la réhabilitation du château / emprunt

Comme il a été prévu au budget, il est nécessaire de solliciter un prêt relais de 2 à 3 ans pour assurer le paiement des entreprises qui travaillent sur le chantier du château en attente des versements des différentes subventions et aides allouées et du retour de la TVA.

Il faut prévoir un montant de 400 000 €.

Il convient d'autoriser M. le maire à solliciter les organismes prêteurs pour qu'ils présentent des propositions.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise M. le maire à faire les démarches auprès des organismes prêteurs.

Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

Phase 2 de la réhabilitation du château

Pour rappel, la phase 1 de réhabilitation du château comprenait :

1. La rénovation du couloir rez central de la partie «maison forte».
2. La réfection et l'aménagement de l'aile Sud-Est (espace rencontre, salle de réception et locaux annexes).
3. L'accessibilité de l'ensemble du château et de la partie annexe (escalier et ascenseur jusqu'à R+2).

Le plan d'aménagement phase 2 comprend :

1. L'aménagement, la réfection et la mise en accessibilité répondant à l'ADAP, de la cour Sud-Est du château et des abords de la façade Nord-Est. Le projet porte sur une surface d'environ 900 m², incluant le revêtement type enrobé à chaud, résine, une allée principale en pierre naturelle ou pavés ou béton désactivé et une terrasse d'environ 80 m² devant la zone de point rencontre.
Les travaux incluront la reprise des réseaux (eaux pluviales, assainissement et électricité) ; l'éclairage, un tableau d'information électronique, la réfection de l'abri préau, la réfection peinture des grilles anciennes.
2. La réfection intérieure de la tour Sud du château (du rez-de-chaussée jusqu'au R+4). Escaliers en pierre, revêtement, électricité, aménagement pour visiteurs.
3. L'installation d'une pompe à chaleur et de puits géothermie en complément de l'installation de chauffage électrique réalisée dans la phase 1 de la réhabilitation du château .
4. L'aménagement du parking Nord-Est, vie Quinat.

Estimation et plan de financement prévisionnel

Nature des dépenses du projet	Montant HT*	Nature des recettes prévisionnelles	Taux	Montant
Cour principale	90 000			
Parking Nord-Est	75 000			
Tour sud	76 000			
Géothermie château	90 000	CAPG Fonds de concours 2019	2,99%	9 894
		Subvention Région 50% sur 150 000	22.66%	75 000
		DETR	25%	82 750
		DRAC sur la partie tour	10.88%	36 000
		Autofinancement de la commune	38.47%	127 356
TOTAL	331 000	TOTAL	100 %	331 000

L'assemblée, à l'unanimité, accepte le projet présenté, valide le plan de financement prévisionnel et autorise le maire à solliciter l'Etat et la Région pour les aides financières.

Mairie Mairie Mairie Mairie Mairie

Convention de mécénat avec le Crédit Agricole Centre Est

Par l'intermédiaire de M. Renou, le Crédit Agricole a été contacté pour une demande de participation financière au projet de réhabilitation du château et a donné une réponse favorable.

La Fondation d'entreprise Solidarités by Crédit Agricole Centre Est a présenté une convention de soutien pour un montant de 20 000 € et une communication sur le projet.

En contrepartie, le nom et le logo du mécène seront apposés sur tout support concernant le projet et la commune mettra à disposition gracieusement la nouvelle salle de réception (maximum 5 évènements).

L'assemblée, à l'unanimité, approuve cette convention de mécénat et autorise le maire à la signer.

Une réunion de signatures a été organisée le 19 septembre à 11h00 pour officialiser la convention.

FORETS

Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière (SIIF)

Lors de la réunion du 5 juillet dernier du comité du Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière du Haut Bugey, il a été décidé sa dissolution à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le SIIF, depuis son origine a fonctionné sur ses fonds propres sans faire appel à la cotisation des communes membres.

Les fonds propres en fonctionnement étant épuisés et ne souhaitant pas mettre en place une cotisation aux communes membres, le comité a décidé la dissolution du SIIF et l'affectation des résultats à Haut Bugey Agglomération.

L'assemblée, à l'unanimité, constate la situation et se range à l'avis du comité du SIIF.

Proposition ONF coupes de bois pour 2020

L'ONF porte à la connaissance de la commune la proposition d'inscription de coupes de bois pour 2020.

Pour information le nouveau plan d'aménagement des forêts de Vesancy est en cours de révision. Il couvrira les années 2019 à 2038. Il sera présenté à la commune pour validation et fera l'objet d'une délibération du conseil municipal.

L'ONF propose:

parcelle 13 : coupe irrégulière, volume présumé 309 m³, vente sur pied avec mise en concurrence

parcelle 52 : coupe sanitaire conséquence de chablis et de dépérissement, volume présumé 700 m³, vente sur pied avec mise en concurrence.

D'autre part, l'ONF propose de reporter en 2023 des coupes des parcelles 53 et 54 qui étaient initialement prévues pour 2018.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, accepte les propositions de coupes de bois pour les parcelles 13 et 52 et demande à l'ONF de présenter à la coupe pour 2020 les parcelles 53 et 54.

MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

SAPEURS-POMPIERS

Dissolution du Centre de Première Intervention Non Intégré de Vesancy

Le dernier Comité Consultatif Communal des sapeurs-pompiers volontaires du 24 juillet 2018 avait entériné le principe d'une dissolution du CPINI de Vesancy dans l'année suivant la mise en service du Centre de Secours de l'Aiglette.

Considérant la proximité immédiate du nouveau centre de secours,
considérant la disponibilité limitée des sapeurs-pompiers volontaires,
considérant la nécessité d'un investissement lourd dans l'hypothèse du maintien du CPINI de Vesancy,
considérant les recommandations de la direction départementale du SDIS,
la commune de Vesancy propose la dissolution du corps des sapeurs-pompiers volontaires à la date du 1^{er} janvier 2020.

Cependant, sensible aux actions des sapeurs-pompiers bénévoles dans la vie de la commune, il est recommandé de maintenir l'Amicale des "Anciens" sapeurs-pompiers du village avec le soutien moral et financier de la municipalité.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de demander au préfet de l'Ain, la dissolution du CPINI de Vesancy à compter du 1^{er} janvier 2020.

SOCIAL

Aide

La commission d'action sociale s'est réunie le 24 septembre dernier pour étudier la demande d'aide d'un habitant de Vesancy. Cette personne se trouve en situation difficile. Après avoir pris connaissance du dossier les membres de la commission, à l'unanimité, souhaitent qu'une aide exceptionnelle de 500 € soit versée à cet administré.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte la proposition de la commission d'action sociale, d'apporter une aide financière exceptionnelle de 500 €.

Prochaines séances du conseil municipal à 20h : les mardi 5 novembre et 3 décembre 2019.

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

et

accueil des nouveaux habitants

Dimanche 5 janvier 2020

à 18h au château

Information importante du consulat général de France à Genève

Dorénavant, tous les dossiers de **demande de transcription** (naissance, mariage et décès) doivent être adressés directement au service central d'état civil à Nantes :

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Service central d'état civil
Bureau des transcriptions Europe
11 rue de la Maison Blanche
44941 NANTES Cedex 9
France

Une fois la transcription effectuée, vos documents (acte de naissance, mariage, décès, livret de famille) vous seront expédiés directement. Cette procédure est gratuite.

Le consulat général de France à Genève continuera à traiter vos demandes pour :

- ⇒ les formules préalables au mariage
- ⇒ Les pactes civils de solidarité
- ⇒ Les demandes de duplicata de livret de famille
- ⇒ Les demandes de changement de nom (art. 311-23) et de prénom (art. 60)
- ⇒ Les reconnaissances maternelles
- ⇒ La délivrance de certificat de célibat demandé dans le cadre de demandes de 2^{ème} et 3^{ème} piliers
- ⇒ La transmission de demandes de rectification d'acte civil
- ⇒ Les informations sur l'état civil français

Femme et élue, pourquoi pas vous ?



5 SESSIONS* D'INFORMATION ET DE FORMATION GRATUITES, AU CHOIX :

16 novembre 2019 Saint-Nizier-Le-Bouchoux

23 novembre 2019 Valromey-Sur-Seran

30 novembre 2019 Courmangoux

7 décembre 2019 Grilly

18 janvier 2020 Civrieux-en Dombes



Programme (8h30 -13h)

- ▶ fonctionnement de la mairie et rôle des élus
- ▶ ateliers interactifs :

présenter sa candidature, communiquer positivement

Inscriptions : contact@regardsdefemmes.com ou 06 10 39 94 87

Plus d'infos : www.regardsdefemmes.com ou - [www.ain.fr]

*Ouvertes aux Aindinoises inscrites sur les listes électorales des communes de l'Ain.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.



PRÉFET DE L'AIN





**Visite publique du
chantier du château
Samedi 19 octobre
de 10h à 12h**

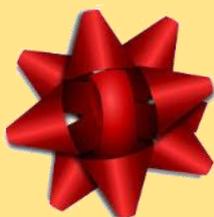


Cérémonie de l'Armistice de la Grande Guerre

Rassemblement place du château à 10h45

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019

Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie à la salle du conseil



Les travaux du château nous obligent cette année à renoncer au traditionnel repas de fin d'année qui réunissait nos aînés. Cependant la commission d'action sociale souhaite offrir à tous les habitants de Vesancy dès l'année de leurs 66 ans,

un colis gourmand et un goûter



Samedi 23 novembre 2019

à partir de 15 heures
dans la salle de l'ancienne cure



Pour ceux et celles qui ne pourront pas assister au goûter, sur leur demande le colis leur sera porté à domicile par les membres de la commission d'action sociale.



Suite au courrier reçu, merci de confirmer votre présence en mairie
avant le 04 novembre

INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE

Les travaux entrepris sur le château de Vesancy pour la réorganisation des locaux communaux (salle des fêtes et accès) ne permettront pas d'organiser, en cette fin d'année, le traditionnel repas *SPAGHETTI* au profit du



Mais nous pouvons participer à cette grande collecte au bénéfice de la recherche médicale en composant le 3637

ou directement sur internet

www.afm-telethon.fr

SOYEZ
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter. Votre mairie à le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

DISPONIBLE SUR
 Google Play

DISPONIBLE SUR
 App Store

SINON, FLASHEZ-NOUS !

PAYS DE GEX AGGLO PAYS DE GEX AGGLO

Forum Bien vieillir dans le Pays de Gex VENDREDI 11 OCTOBRE de 10h à 17h Espace de Vaise - SEGNY ET SI VOUS VENIEZ TESTER VOTRE SANTE ?

Bénéficier, gratuitement, de différents tests de dépistage : diabète, vue, audition, tension, albuminémie...
Pour vous permettre de présenter les résultats de vos tests à votre médecin traitant, ils seront reportés par chaque professionnel sur un passeport santé qui vous sera remis lors de votre arrivée au Forum.



TESTEZ VOS CONNAISSANCES, DEMANDEZ DES CONSEILS, OBTENEZ DES INFORMATIONS

- Que savez-vous de la santé mentale, des facteurs de risque de détresse morale ?
- Le cancer : quels sont les tests de dépistage à effectuer et à quel âge ? Quels sont les traitements ?
- Qu'est-ce que bien dormir ? Quelles sont les incidences du manque de sommeil sur la santé ?
- Quels sont les facteurs de risques de chutes ? Comment les prévenir ?
- Comment stimuler, entretenir sa mémoire ?
- Pourquoi l'hygiène des mains est-elle cruciale ?
- Pourquoi est-il important de désigner une personne de confiance ? Qu'est-ce que les directives anticipées ?
- Pourquoi sont-elles importantes pour moi et pour mes proches ?
- Qu'est-ce que le Dossier Médical Partagé ?
- Quels moyens pour lutter contre l'obésité ? qu'est-ce qu'une alimentation équilibrée ?
- L'avancée en âge a-t-elle une incidence sur la prise de poids ... ?

Trouvez des réponses à bien d'autres de vos interrogations auprès de nos partenaires



TESTEZ DIFFÉRENTES SITUATIONS GRÂCE AUX SIMULATEURS

- Que ressent-on lorsque l'on est sous l'effet de l'alcool ou d'un surdosage de médicaments ?
 - Comment agit la fatigue sur vos réflexes, votre vue, votre équilibre ?
 - Quelles sont les contraintes qu'impose au corps l'obésité ou la perte d'autonomie ? Comment palier ces difficultés ?
 - Vous accompagnez une personne en perte d'autonomie ? Ressentez par vous-même ses difficultés pour mieux l'accompagner dans son quotidien.
- Alcool Assistance de l'Ain et PREVENT'EURE vous permettront de vous mettre en situation de façon ludique grâce à des simulateurs : obésité, vieillissement, alcoolémie, fatigue, cécité...



Tout au long de cette journée l'Association Les Jardins de Voltaire aura le plaisir de vous accueillir à l'espace buvette ainsi qu'à l'espace restauration qui sera ouvert de 11h45 à 14h30.

REPAS PRÉPARÉ ET SERVI SUR PLACE :

Tartiflette – Salade / Tarte aux pommes

Voyage dans les Alpes du Sud

Très beau périple qui nous a permis pendant ces trois journées de la fin septembre de découvrir ou pour certains de redécouvrir, par des routes spectaculaires, une partie des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence.

Après avoir posé nos valises dans un hôtel près du lac de Serre-Ponçon, notre première visite fut pour l'abbaye de Boscodon qui a été entièrement rebâtie telle qu'elle était au XI^e siècle. La guide en profita



pour nous faire un petit cours sur les anciennes unités de longueur du Moyen-Âge telles que le pouce, la paume, l'empan, la coudée, le pied... En fait, les bâtisseurs utilisaient la longueur d'une partie de leur corps comme mesure. Et pour démontrer que tout est une question de proportions, la guide a pris comme modèle son cobaye préféré Eric Ducret (qui auparavant avait testé la parfaite acoustique de l'abbaye en chantant du Brassens...) lequel s'inscrivit parfaitement dans le pentagone de la parfaite proportion illustrée par

Léonard de Vinci.

Le lendemain, nous nous dirigeons vers le Queyras en empruntant une route sinueuse, vertigineuse, inoubliable. Cette route des gorges du Guil surplombe par endroits le torrent de plusieurs centaines de mètres et, au-dessus de nos têtes, dominant des sommets de plus de 3000 m dans une étroitesse impressionnante. Nous atteignons finalement Saint-Véran la commune habitée la plus haute de France

(2042 m) au cœur du Parc régional du Queyras. C'est un très ancien village, aux chalets de bois et de pierres et aux toits recouverts d'ardoises avec comme autres particularités les fontaines en bois et les cadrans solaires décorés et souvent accompagnés de devises.

Mais au moment de commencer la visite, une première surprise nous attend : un sanglier nous accueille comme si c'était le nouveau guide. Inutile de dire que nous l'avons suivi avec zèle. Puis, en fin de visite de ce joli village pittoresque, deuxième apparition inattendue : Annette Dufey (qui avait surestimé ses forces pour rejoindre le bus) redescendant dans une brouette pilotée par Eric, décidément, l'homme de la situation.



L'après midi, toujours par un beau temps ensoleillé, nous atteignons le col désertique de l'Izoard à 2361 m d'altitude avant de redescendre sur Briançon, la ville très fortifiée de Vauban. Puis nous avons rejoint notre hôtel par le Mont Dauphin. Très belle boucle !

Le samedi matin, toujours sous le soleil (il y a soi-disant 300 jours de soleil par an), nous avons visité la ville médiévale d'Embrun située au bout du lac de Serre-Ponçon.

Après le déjeuner, nous commençons notre deuxième boucle pour atteindre notre point culminant de la journée, le col de Vars à 2108 m. Mais tout d'abord, nous longeons le lac en faisant des haltes pour admirer d'un côté de la route, des curiosités géologiques : les cheminées de fées ou demoiselles coiffées (vestiges de fortes érosions) et de l'autre, au détour des lacets, des panoramas splendides sur le lac bleu azur. La route qui grimpe au col de Vars offre des vues époustouflantes sur les sommets environnants. Puis nous redescendons vers Barcelonnette, petite ville colorée et bien animée par ce samedi de la foire automnale. Barcelonnette est connue pour ses villas mexicaines entourées de beaux parcs qu'ont fait construire à leur retour du Mexique les émigrants qui ont fait fortune dans le textile au XIX^e siècle.

CLAV - CLUB LOISIR AMITIE VESANCY - CLAV



Alain, notre capitaine

Enfin, le dimanche matin, jour du départ, nous faisons une petite croisière sur le lac de Serre-Ponçon. Avant d'utiliser cette retenue d'eau comme énergie hydroélectrique, le barrage avait été initialement conçu pour dompter la fougueuse Durance qui pouvait en période de crue être très dévastatrice.

On apprend par la guide que le lac de Serre-Ponçon est la plus importante retenue d'eau artificielle en France métropolitaine et sa réalisation a nécessité des prouesses techniques innovantes pour l'époque et il détient tous les records en matière de volumes d'eau, béton, déblais...

Mais laissons de côté les chiffres pour évoquer les valeurs inquantifiables qui font le succès de notre voyage dans les Alpes du Sud comme la beauté de la montagne, les paysages ensoleillés, la bonne humeur de notre présidente, le plaisir d'échanger, de découvrir, de rigoler.. sans oublier Brassens chanté par Eric sur le chemin du retour.

A l'année prochaine !

Eliane Jonker



Diner de Noël

Samedi 7 décembre à 20h

Salle de l'ancienne cure

Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. et Mme Jahlan pour leur généreux don

SORTIE AU BARRAGE-CENTRALE DE GENISSIAT

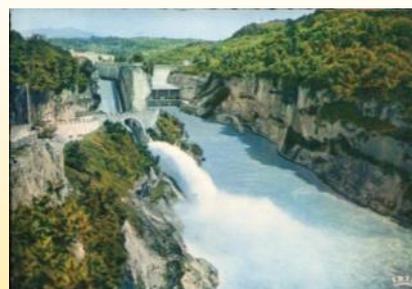
Vendredi 25 octobre 2019

10h15 : départ Divonne - départ 10h30 Vesancy

12h00 : déjeuner au restaurant *La table Perdue*

15h00 : début de la visite guidée

18h00 : arrivée à Vesancy + Divonne



INFORMATIONS IMPORTANTES

La visite dure 2 heures et comprend un escalier d'environ 100 marches à monter par palier (possibilité d'un ascenseur pour certains).

Porter impérativement des chaussures plates de type basket ou chaussures de randonnée. Se munir de sa Carte d'Identité en cours de validité.

60 € tout compris

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 OCTOBRE

auprès de Lisbeth Ducret : 04 50 41 56 87 ou Eliane Jonker 04 50 42 39 39

PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

Dimanche 22 décembre à 18h



Vin chaud offert devant la fontaine du château décorée pour Noël

Pique nique au chalet de la Vesancière du dimanche 1^{er} septembre



Comme chaque année, début septembre, notre président du PEVV nous convie à partager un pique-nique champêtre au chalet de la Vesancière. Cette année, nous avons la chance et le privilège de pouvoir côtoyer une race de chevaux bien spéciale venus de Pologne, les Konik Polski. Ils sont spécialisés dans le nettoyage des pâturages et effectivement la tonte est efficace. Ce sont de magnifiques juments prêtées par un lycée agricole. Certaines étaient "pleines" et devaient mettre bas prochainement leur progéniture.

Nous étions une bonne vingtaine à festoyer dans une ambiance bien chaleureuse.

Malgré des prévisions météo peu rassurantes (coup de vent, orage violent) nous avons bénéficié d'un temps ensoleillé avec en prime une brise rafraichissante de l'air pur des cimes.

Dans l'après-midi, nous avons anticipé la rentrée des écoles avec la présence parmi nous de deux collégiens Axel et Noam qui nous ont aidés à rafraîchir nos connaissances de mathématiques : comment calculer le volume de la citerne d'eau pour l'abreuvoir des chevaux, en sachant que le rayon de la surface est de 2 m et la profondeur de 3 m ? Formule : $\text{Pi} \times r^2 \times h$, soit $3,14 \times 4 \times 3 = 37,68 \text{ m}^3$

Merci à François Beudet, l'initiateur du projet de rénovation de citerne ainsi que la mise en place de la barrière pour le parcage des chevaux ce qui représente beaucoup de piquets à planter !

Grand merci à lui et à son équipe de bénévoles pour ce travail remarquable.

Michel Chetot

ANTOINE BERNASCONI

Entrepreneur de Maçonnerie

GEX (Ain)

APPLICATION DE CIMENTS

Mémoire des Travaux

EXÉCUTÉS POUR LE COMPTE

de M _____

Gex, le _____ 18__

Savoir : _____

Devis estimatif Du travail à faire pour la
Construction d'une Citerne, à la Montagne dite la
Vesancière, (son volume cubure 28^m 866^{litres})

Ci-dessus, le devis accepté par le conseil municipal du 7 juin 1886 pour la construction de la citerne à la Vesancière, signé par le maire M. Fournier et les conseillers municipaux : Gustave Favre, Amédée Tavernier, Jean Favre, Louis David... On constate que le volume de la citerne a augmenté depuis les récents travaux.

AUBONSENS AUBONSENS AUBONSENS

Les cours de bien-être à la salle des fêtes du château pour l'année scolaire 2019-2020 ont débuté. Vous pouvez encore vous inscrire.

Le 2ème abonnement est à 50%.

Les frais d'adhésion sont de 20 € à l'inscription

aubonsens@laposte.fr

HALTA YOGA ADULTES

Erika Nahoczky

Lundi

Débutant 19h - 20h

Avancé 20h - 21h15

360 € l'année

AFRO DANSE

Jorge Herold

Mardi 19h - 20h

260 € l'année

QI GONG

Florence Burlet

Mercredi 16h

80 € (1er trimestre)

YOGA ENFANT

Justine Mahieux

Mercredi 9h - 10h

Jeudi 17h30 - 18h30

250 € l'année

PILATES

Isabelle Bourrin

Vendredi

Avancé 9h - 10h

Débutant 10h - 11h

360 € l'année

SOPHROLOGIE ENFANTS

Josiane Huber

2 ateliers créatifs par mois
matériel fourni

28 € la séance de 1h30

Tarif dégressif selon le
nombre de participants.

Qu'est ce que le Qi Gong ?

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise.



La pratique du Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements qui s'enchaînent généralement très lentement, de postures immobiles, d'étirements, d'exercices respiratoires, de visualisation, et de méditation.

Le Qi Gong permet progressivement et en douceur d'accomplir des mouvements de plus en plus amples. Sa pratique régulière contribue donc à améliorer la souplesse puisque les exercices d'étirements et de mouvements proposés par le Qi Gong délient les articulations.

Une pratique régulière du Qi Gong est très simple et à la portée de tous. Cela nécessite néanmoins motivation et persévérance. La pratique du Qi Gong doit se faire de façon naturelle, sans se faire violence mais avec des efforts progressifs pour arriver à une réelle détente.

Florence Burlet est professeur diplômée d'État pour enseigner le Qi Gong., le Kung Fu et le Tai Chi. Elle a effectué 6 séjours en Chine pour se perfectionner dans ces disciplines. Florence propose de nous faire découvrir le Qi Gong avec en fin de cours une initiation à la méditation.

SCRAP OXYGENE SCRAP OXYGENE



PORTES OUVERTES

Samedi 16 novembre 2019

À l'ancienne cure
de 14:00 à 17:00

Entrée libre pour réalisation
de cartes et déco de table sur
le thème de Noël

Pour les enfants à partir de
10 ans et les adultes jusqu'à
99 ans !
A bientôt !

ANNONCES ANNONCES ANNONCES

ANIMATIONS AUTOMNALES DE NOS VOISINS

MOUREX - *Couleurs et
Délices d'Automne*
Dimanche 20 octobre

GEX - *Il était une fois Gex,
belle exposition jusqu'au
13 octobre à la salle des fêtes*
En semaine (14h30 à 18h30)
Samedi (9h30 à 13h et
14h30 à 18h30)
Dimanche (9h30 à 13h)

PRODUITS LOCAUX - VENTE DIRECTE



OUVERTURE

LE 8 NOVEMBRE

198 ROUTE D'ASSERANS - 01550 FARGES

VENDREDI ET SAMEDI - DE 9H À 19H

les3petitsfermiers | www.les3petitsfermiers.com

PASSAGES À VESANCY

CHRIS' AMBULE
Boulangerie, épicerie,
produits faits maison
mardi et jeudi de 8h00 à
10h00 - place du Château

CREPES ET GALETTES
Le mercredi de 12h à 13h30 -
97 route de la Combette
Le jeudi de 12h à 13h30 -
place du Château

Rôti de canard au piment d'Espelette

Ingrédients pour 6 personnes

2 beaux magrets de canard de même longueur

1 cuillère à café de piment d'Espelette

1 cuillère à café de fleur de sel

1 cuillère à café de paprika doux

1 cuillère à soupe de romarin

2 cuillères à soupe d'huile d'olive



Mélanger dans un bol le piment, le romarin ou herbes de Provence, l'huile d'olive et le paprika.

Badigeonner la chair des deux magrets et saupoudrer de fleur de sel.

Poser les deux magrets chair contre chair l'un sur l'autre puis ficeler les magrets afin de former un rôti.

Avec le reste de la préparation au piment d'Espelette, frotter le rôti afin d'en colorer la peau.

Mettre le rôti dans un sac de congélation et le laisser mariner au minimum une demi-heure au réfrigérateur.

Préchauffer le four à 200°.

Mettre le rôti dans un plat allant au four et laisser cuire pendant environ 30-35 minutes.

Déguster avec des pommes de terres sautées ou cuites avec le rôti.



Vin rouge du Sud-Ouest ou Bourgogne

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

La classe des grands 2019-2020

Il y a 4 niveaux et on est 14. Alicia est nouvelle à l'école, les autres CE1 viennent de la classe des petits, il n'y a qu'une CM2.

On a le droit de manger des bonbons mais pas des chewing-gums.

Il y a des points verts (droits ou libertés gagnés) et des points rouges (droits ou libertés perdus).

L'après-midi, le maître nous lit une histoire puis on fait des activités, on a aussi des ordinateurs pour travailler.

Neela CE2 Alicia CE1

Fabrication de jeux de croquet

En classe, nous construisons notre jeu de croquet. Nous avons fabriqué les portes en pliant du fil de fer et nous sommes en train de fabriquer nos maillets.

Le croquet est un jeu où il faut des balles en bois, des portes en fer des maillets et deux piquets. Le but du jeu, c'est de passer la balle entre les portes et il faut toucher le piquet du départ et de l'arrivée avec la balle en bois.

Nous faisons du croquet tous les jeudis.

Oscar w CM1 Isalyne CM1

Dictées bilingues



Tous les quinze jours, nous imaginons une dictée bilingue ou nous la mettons en œuvre.

Nous l'imaginons au brouillon, la traduisons en anglais, puis nous la copions au tableau et nous l'écrivons sur notre cahier. Les CE1 et CE2 l'écrivent avec le maître et les CM1 et CM2 l'écrivent en écoutant la dictée sur un ordinateur.

Éloi CE2 et Néo CE2

Projet nature



Cette année, les 2 classes ont lancé un projet nature.

Grâce à la mairie et M. P. Hotellier qui ont accepté notre projet, on peut faire notre projet dans un coin de forêt.

On a un espace délimité où on fait des cabanes et on peut utiliser le bois mort à l'intérieur de l'espace, faire des jeux autour des arbres.

On veut faire aussi un coin pique-nique, repos, abri, installer une poubelle, etc.

Tiago CM1 Ina CE2

CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

La coopérative de la classe des grands



Les votes pour les élections de la coopérative ont été faits : AVA cm2 est présidente, Oscar CM1 est trésorier et Isalyne CM1 est secrétaire.

La présidente dirige les réunions, elle va faire un discours à Noël et est responsable des tirages au sort.

Le trésorier fait le bilan des droits gagnés ou perdus et il rédige les chèques il fait tout ce qui a des calculs.

La secrétaire s'occupe de tout ce qui est écriture : écrire au tableau les idées et les questions, noter les informations, distribuer les documents.

Nayeli CE2

Des révisions tous les jours

Tous les jours, on fait des révisions en mathématiques, en conjugaison, en français, en anglais, en histoire, en géographie, en sciences.

On fait des calculs en mathématiques : des solos (tout seul) et des duos (on est à 2), ou des duels (le plus rapide) c'est des calculs donnés par des dés lancés et on se fait interroger par le maître.

Rayan CE2

Cuisine avec les légumes du jardin

Avec les légumes qui viennent du jardin de l'école, on a fait des tartes à la tomate et au comté, des tartes à la courgette, un cake à la courgette, à la tomate et au poivron.

On en a fait plusieurs fois, depuis la rentrée par groupe de 2 ou 3.



Neela CE2 Camille F. CE1

Exercices de sécurité

Nous faisons des exercices de sécurité.

Un d'incendie, un de séisme et un en cas d'attentat.

À celui d'incendie on évacue, celui de séisme, on se protège d'abord et puis on évacue. Celui d'attentat soit on se cache soit on s'enfuit.

Ava CM2 Camille.G CM1

VOS PHOTOS VOS PHOTOS VOS PHOTOS



Le Lynx de Yannick Consani



Cérémonie de naturalisation de 2 vesanciennes à la préfecture de Bourg



Photo d'Alain Bruant



Citrouille magique de Roger Beudet



Michel Chetot

Le CLAV au col de l'Izoard